



PROGRAMME DE FORMATION

Management coopératif et cadre de supervision

Dispensée par le Laboratoire d'Intervention et de recherche ATEMIS
(Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services)

Public concerné et Prérequis :

Pour répondre aux besoins de travailler les difficultés professionnelles rencontrées au quotidien soit dans le cadre de leurs fonctions au sein de leur entreprise, soit dans le cadre de missions de conseil ou de formation, ATEMIS propose aux participants de développer une référence partagée fondée sur les éléments théoriques, méthodologiques et pratiques qui forment une manière de doctrine mobilisable dans le cadre de leurs interventions pluri-acteurs et pluridisciplinaires.

Cette formation s'adresse aux professionnels assumant des responsabilités dans le champ de l'organisation du travail, des RH, des conditions et relations de travail : consultants, coaches, managers, RH... ou toute personne intervenant auprès de collectifs de travail ou d'Instances Représentatives du Personnel.

Objectifs :

Il s'agit, sur la base de l'analyse des difficultés rencontrées dans le travail, de mieux cerner les enjeux de développement RH et d'acquérir les fondements théoriques structurant le management coopératif.

A l'issue de la formation le stagiaire aura :

- Acquis une compréhension fine des principaux référents du modèle du « management coopératif » ;
- Acquis les principaux éléments théoriques relevant de l'économie de la coopération ;
- Acquis les principaux éléments théoriques relevant de l'ergonomie servicielle ;
- Confronté son expérience aux référents de ces modèles ;
- Confronté son expérience à celle des autres stagiaires.

Contenu :

Devant la grande complexité des situations de travail et les difficultés de les faire évoluer dans une dynamique qui rende compatibles la santé des salariés et la performance de l'organisation, ce dispositif veut offrir la ressource d'un espace où les participants peuvent exprimer leurs difficultés professionnelles et les travailler sur la base d'un cadre de référence partagé. Ce cadre de référence est celui formé des éléments de la doctrine développée par ATEMIS, laboratoire d'intervention et de recherche, dans ses approches pluridisciplinaires.

Le cycle est organisé sur 9 séances d'1/2 journée de 9h à 13h.

Méthode pédagogique :

Chaque séance est organisée en deux temps :

- un temps réservé à la présentation de cas et de difficultés rencontrées dans leur travail par les participants ;
- un temps réservé à la présentation de la doctrine d'ATEMIS concernant le travail, le développement des organisations, l'évolution des relations entre santé-subjectivité-performance et les leviers de leur transformation :

- ≡ séance 1 : modèle de l'activité de travail ; subjectivité et professionnalisation ; santé et performance
- ≡ séance 2 : les enjeux de la coopération dans la dynamique de l'activité
- ≡ séance 3 : les registres de la performance - déterminants de productivité, leviers de performance et management des "ressources humaines"
- ≡ séance 4 : le concept de modèle économique : comprendre les évolutions des déterminants de l'organisation de travail
- ≡ Séance 5 : point d'étape
- ≡ séance 6 : économie servicielle et évolution des enjeux de management ; le problème de l'évaluation de la performance servicielle
- ≡ séance 7 : le management de la coopération : du management du résultat au management de la ressource
- ≡ séance 8 : articuler modèle de l'activité, modèle de santé, modèle économique : l'axe de professionnalisation du management
- ≡ séance 9 : synthèse et mise en perspectives professionnelles

Dates et lieux :

La durée de la formation est de 36 heures soit 9 séances de 4 heures (de 9h à 13h) :

- Mercredi 10 octobre 2018
- Mercredi 7 novembre 2018
- Mercredi 12 décembre 2018
- Mercredi 9 janvier 2019
- Mercredi 20 février 2019
- Mercredi 13 mars 2019
- Mercredi 24 avril 2019
- Mercredi 15 mai 2019
- Mercredi 12 juin 2019

La formation aura lieu dans les locaux d'ATEMIS 2 rue Fontarabie – 75020 Paris (M° Alexandre Dumas)

Les formateurs :

Les séances sont animées par Christian du Tertre, économiste et François Hubault, ergonomiste.

Suivi et évaluation :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires ; suivi personnalisé et point d'étape à mi-parcours de la formation ; retour d'expérience (REX), intégration à la communauté de pensée et d'action au travers des événements en accès libre : conférences, séminaires, parcours d'intégration...

Sanction de la formation :

En application de l'article L.6353-1 du code du travail « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

Prix :

Les séances ne peuvent être modifiées ni dans leurs dates, ni dans leurs horaires, ni dans leur périodicité. Leur prix est dû dans sa totalité dès l'inscription, que le stagiaire soit ultérieurement assidu ou non.

La contribution financière demandée est de 2.700 € HT (3.240 TTC) pour les structures ;
1.400 € HT (1.680 TTC) pour les inscriptions individuelles.

(formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile-De-France).

